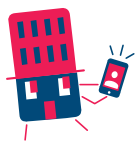




ENVIRONNEMENT

Chauffage collectif



SEGENS A VOTRE ÉCOUTE



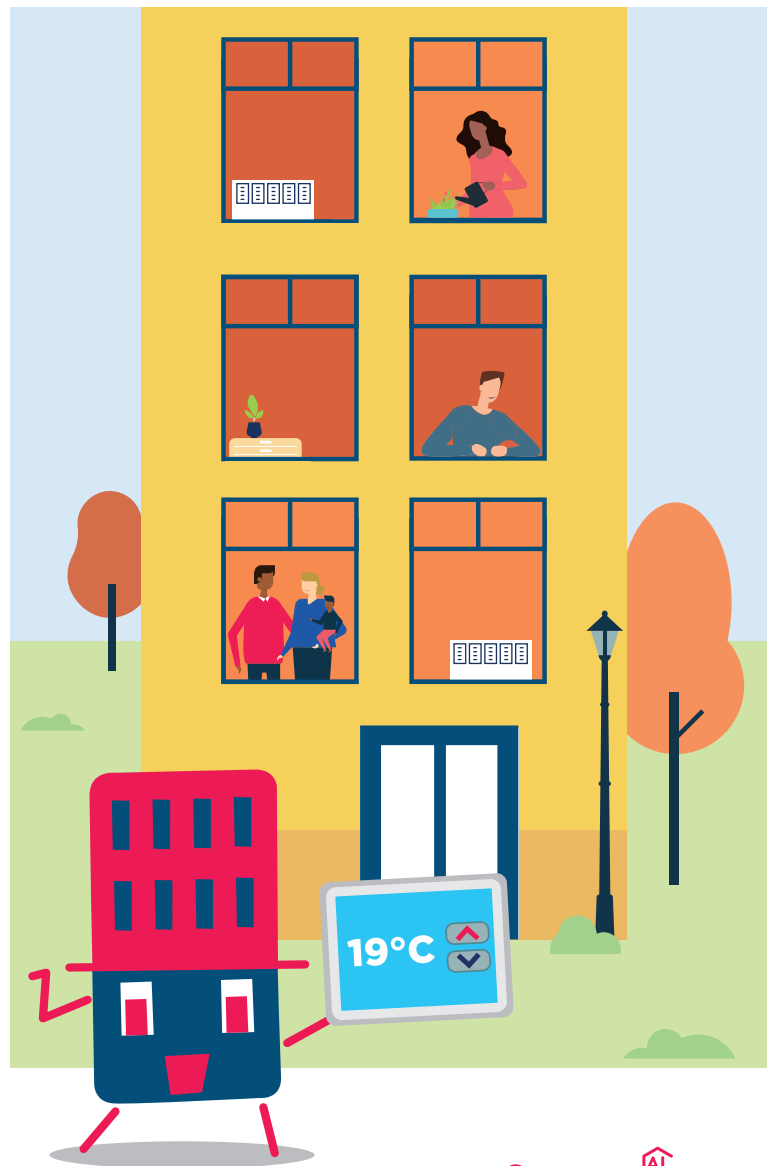
Service Relation Client: **01 49 42 79 89**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Service d'Urgence: **01 57 77 47 77**
du lundi au vendredi de 18h00 à 8h30 du matin,
ainsi que les week-ends et jours fériés.



Connectez-vous à votre espace client Délic
via le site www.segens.fr

© Direction de la communication Segens - Date de parution : Octobre 2019 - Conception & réalisation CIM&VA



Comme chaque année, quand le froid revient, nous mettons en service le chauffage collectif dans votre résidence. Voici quelques informations utiles !

Seqens veille à ce que la température en chauffage collectif dans votre logement soit de 19°C.

POURQUOI 19°C ?

Obtenir une température moyenne de 19°C dans votre logement est une contrainte réglementaire, inscrite au code de la construction et de l'habitation, dans l'article R131-20.



En mi-saison, lorsque les températures extérieures sont suffisantes, vos radiateurs peuvent être froids.

POURQUOI ?

La distribution de chauffage dans votre résidence se déclenche uniquement lorsque la température extérieure passe en dessous de 16°C pendant plusieurs heures consécutives.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Au-delà de la réglementation, ce sont les médecins qui ont fixé la température idéale dans les pièces à vivre à 19°. Dans les chambres, la nuit, 16°C suffisent. Respecter ces températures est donc bon pour votre santé, pour votre porte-monnaie et pour la planète !

Adoptez les bons réflexes !



Conservez la chaleur

- ▶ Veillez à ce que vos radiateurs soient totalement dégagés pour assurer une bonne diffusion de la chaleur : pas de meubles, de rideaux ou encore de linge à sécher.
- ▶ Laissez entrer les rayons du soleil la journée. L'énergie solaire est gratuite et inépuisable !
Le soir, pensez à fermer vos rideaux et volets pour conserver la chaleur de la journée.
- ▶ Dépoussiérez vos radiateurs régulièrement, ils resteront performants.



Préservez la qualité de l'air

- ▶ Pour assurer la qualité de l'air intérieur, aérez chaque pièce 5 à 10 minutes par jour (radiateurs fermés). La ventilation est la solution la plus efficace pour lutter contre l'humidité à l'intérieur de votre logement.
- ▶ Veillez à ne pas boucher les entrées et les sorties d'air.
- ▶ Veillez à nettoyer régulièrement les bouches et les grilles d'aération de votre logement.



Attention aux chauffages d'appoint !

Ils sont très énergivores et leur utilisation peut être dangereuse pour la santé en cas de ventilation insuffisante de votre logement. Ce type de chauffage doit être utilisé ponctuellement et surtout jamais la nuit.

Nous vous rappelons que les chauffages d'appoint au gaz ou à pétrole sont interdits dans les logements.